

Un réseau de villes « moyennes » fortement structurant pour la région

Derrière les sept grandes agglomérations, un ensemble de 47 villes de taille moyenne, entre 10 000 et 100 000 habitants, maille le territoire régional et regroupe un peu moins d'un quart des habitants du Grand Est. Pour certaines d'entre elles, ces villes « moyennes » assurent un rôle essentiel de relais de services et d'emplois au sein des zones situées entre les espaces métropolitains, souvent de faible densité et en situation de déclin démographique. Ce caractère structurant, qui concerne particulièrement les grands pôles d'emploi de moins de 30 000 habitants, s'est accentué ces trente dernières années, même si la crise économique de 2008-2009 a particulièrement affecté toutes les villes « moyennes ».

Les dynamiques socio-économiques des villes « moyennes » sur cette période demeurent en phase avec les phénomènes régionaux de propagation de la croissance des grands pôles de la région et des pays frontaliers. Ainsi, les villes proches de grandes métropoles – Strasbourg, Bâle, Luxembourg, Paris – bénéficient des effets de leur desserrement résidentiel et économique. Les plus éloignées suivent depuis trente ans un régime de déprise démographique associée à une baisse de l'emploi.

Erwan Auger, Anh Van Lu, Insee

Les villes, par leur taille et leur positionnement géographique, forment la « colonne vertébrale » de l'espace régional, qualifiée d'armature urbaine. Les villes sont entendues ici au sens des unités urbaines (*définitions*), soit des agglomérations de bâti regroupant au moins 2 000 habitants. L'analyse de l'armature urbaine s'appuie sur trois piliers : le positionnement des villes dans la hiérarchie urbaine, l'aire d'influence des villes et la dynamique de ces villes. Le positionnement explique en grande partie l'attractivité, qui participent tous deux à la dynamique mesurée par l'évolution de la population et de l'emploi, la production de valeur ajoutée et par la création et la captation de revenus (*figure 1*). Analysés comme faisant partie d'un écosystème urbain, les différents types de villes – métropoles, villes de second rang, villes moyennes ou encore bourgs-centres – doivent être regardés dans l'entière de l'armature urbaine.

Une armature urbaine liée à la morphologie du territoire régional

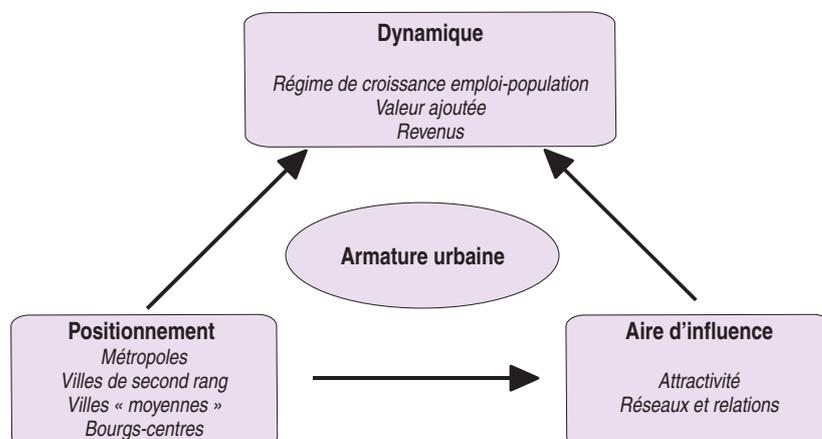
Au 1^{er} janvier 2014, l'armature urbaine du Grand Est s'organise autour de 275 villes, qui abritent plus de 70 % de la population sur moins de 20 % de la surface régionale. Les sept plus grandes d'entre elles se distinguent par une population nettement plus importante que les autres et forment les grands axes métropolitains de la région : Strasbourg-Mulhouse à l'est, Nancy-Metz-Thionville

au centre, Reims et Troyes à l'ouest (*figure 2*). Après ces villes de premier plan, les écarts de population se réduisent de manière exponentielle (*figure 3*) : entre la septième ville du Grand Est, Thionville, et la huitième, Colmar, on compte 40 000 habitants de différence alors que l'écart est quatre fois moindre entre Colmar et la suivante, Forbach. Ainsi, un ensemble de 47 villes « moyennes » apparaît, allant de 10 000 à 100 000 habitants. Elles maillent le territoire régional, se situant notamment pour une partie d'entre elles dans les zones de moindre densité séparant les grands

axes métropolitains. De par la forte présence des espaces très peu denses (*définitions*) qui couvrent plus de 40 % de la surface du Grand Est, ces villes moyennes occupent une place importante dans l'armature urbaine. Elles représentent 23,4 % des habitants de la région, 2 points de plus qu'en France de province ; cette proportion place le Grand Est au 4^e rang des régions derrière la Corse, la Bretagne et l'Occitanie (51,3 %, 26,4 % et 26,0 %).

Pour répondre aux besoins des habitants des nombreux espaces ruraux de la région, les villes moyennes du Grand Est sont

1 Trois piliers dans l'analyse de l'armature urbaine



Source : Insee.

Tout au long de ce dossier, sont considérées comme villes moyennes, les unités urbaines comptant entre 10 000 et 100 000 habitants au 1^{er} janvier 2014.

davantage structurantes pour leurs territoires en matière d'emploi qu'au niveau national ; elles sont par ailleurs de taille plus modeste. La région est la troisième du point de vue de l'importance des villes qui comptent à la fois entre 10 000 et 30 000 habitants et plus de 10 000 emplois (grands pôles). Elles représentent 4,9 % de la population régionale, soit 1,9 point de plus qu'à l'échelle de la province (figure 4). Le Grand Est passe au sixième rang lorsqu'on s'intéresse aux villes moyennes grands pôles

d'emploi et de plus grande taille (plus de 30 000 habitants). Ces dernières sont plus souvent localisées au sein des systèmes urbains de villes, tels Châlons-en-Champagne dans le Triangle Marnais, Épinal au sein du Sillon Lorrain ou encore Colmar et Haguenau sur l'axe métropolitain Strasbourg-Mulhouse. Assez éparpillées sur le territoire régional, les villes moyennes de petite taille sont aussi moins fréquentes, comme les villes moyennes situées dans la couronne périurbaine d'une grande

agglomération et plutôt localisées dans les espaces métropolitains lorrain et alsacien.

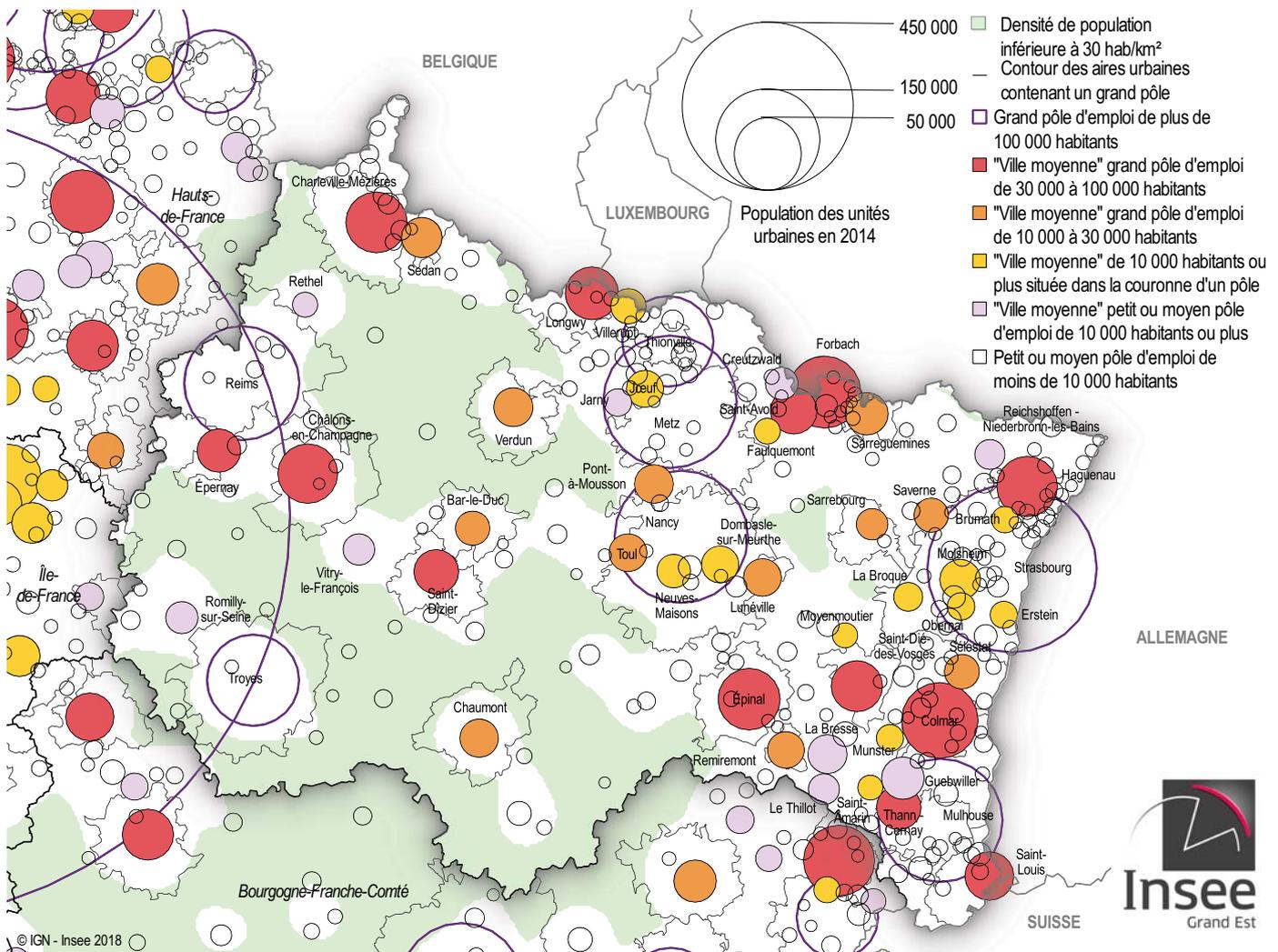
Les villes moyennes, fortement structurantes en matière de services et d'emploi...

Dans le Grand Est, la prédominance des villes moyennes ayant un rôle d'animation fort sur leurs alentours, car souvent situées dans des espaces éloignés des très grandes agglomérations de la région, se retrouve dans leur potentiel d'attractivité.

L'attractivité des villes se rapporte en premier lieu à l'accès aux services, en particulier les moins courants. Les villes moyennes concentrent les équipements de la gamme supérieure (définitions), qui

2 Les villes moyennes maillent l'ensemble du territoire régional, y compris les espaces de faible densité

Les 275 unités urbaines du Grand Est selon leur spécificité fonctionnelle et leur taille en 2014



Lecture : en 2014, la ville moyenne de Charleville-Mézières est un grand pôle d'emploi comptant 60 260 habitants.
Source : Insee, recensement de la population 2014.

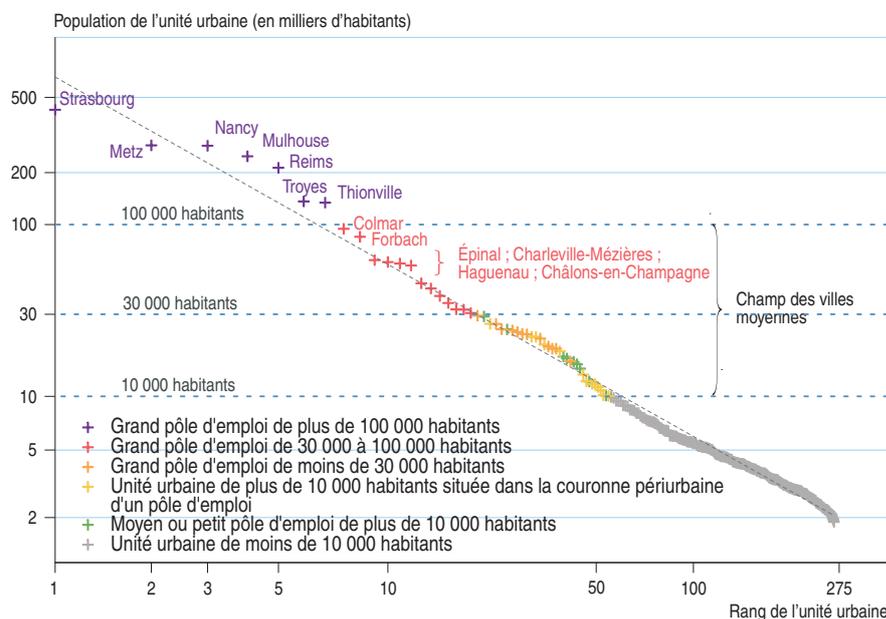
regroupent des services plutôt rares tels les agences Pôle emploi, les établissements de santé ou encore les cinémas, avec 24,4 équipements pour 10 000 habitants, dix fois plus qu'en dehors des villes et le double des villes de moins de 10 000 habitants (figure 5). La densité d'équipements est également supérieure à celles des plus grandes villes du Grand Est, alors que ces dernières concentrent quatre fois plus de population.

Les villes moyennes animent aussi les marchés locaux du travail. Le nombre d'emplois qu'elles offrent au regard de leur main-d'œuvre disponible (99,6 emplois pour 100 actifs) est comparable à celui des plus grandes villes et nettement supérieur aux villes de moindre taille (80,5 emplois pour 100 actifs). Les échanges entre le pôle d'emploi et ses alentours y sont importants : mobilités résidentielles et déplacements domicile-travail. Les villes moyennes perdent des habitants au gré des migrations résidentielles et attirent au contraire plus d'actifs résidant ailleurs, à un degré similaire aux plus grandes villes du Grand Est. Ces mouvements reflètent une périurbanisation particulièrement avancée : les habitants de la ville s'installent dans les campagnes environnantes tout en continuant à travailler dans cette dernière, ce qui renforce les liens entre la ville et ses alentours.

En revanche, du point de vue de l'attractivité économique, le rôle des villes moyennes est plus contrasté. Entre 2009 et 2014, les créations nettes représentent annuellement 0,9 % du nombre d'établissements existants, un taux inférieur à la moyenne régionale

3 Une hiérarchie des villes assez équilibrée dans la région

Distribution des villes du Grand Est selon leur rang dans la hiérarchie et leur population en 2014
Échelles logarithmiques



Lecture : l'armature urbaine du Grand Est, organisée autour de quelques très grandes agglomérations, une cinquantaine de villes de taille intermédiaire et près de 200 villes de moindre taille, répond à une logique classique de distribution des villes, observée comme persistante à la fois dans le temps et dans la formation de tous les paysages urbains contemporains (*), et usuellement connue sous le nom de loi de Zipf.

En observant la population d'une unité urbaine du Grand Est selon son rang, la distribution des villes apparaît à peu près régulièrement échelonnée, à la façon d'un continuum rang-taille, prenant la forme d'une droite. Une pente de l'ordre de -1 signale une hiérarchie urbaine plutôt équilibrée, ce qui est le cas ici. La deuxième ville est alors deux fois plus petite que la première, la troisième trois fois plus petite que la première...

La métropole régionale de Strasbourg n'atteint pas la population théorique que lui donnerait son premier rang (712 000 habitants contre 460 000 observé) ; cela tient à ce que Strasbourg a été une ville frontière, disputée de surcroît, qui n'a pu se développer qu'à 180 degrés. Les villes de Metz et Nancy apparaissent statistiquement en rivalité (elles sont sensiblement de la même taille avec un rang d'écart) et Reims domine Troyes (Reims est 1,6 fois plus grande que Troyes, avec seulement un rang d'écart).

Les villes moyennes du Grand Est apparaissent en situation intermédiaire entre les grandes villes de second rang (entre 100 000 et 400 000 habitants) et les bourgs-centres (entre 2 000 et 10 000 habitants), sans rupture nette avec les deux ensembles de villes qui les encadrent.

(*) Sur un plan théorique, cette distribution des villes s'explique aussi bien par la loi de la croissance proportionnelle (Gibrat, 1931), le modèle gravitaire des migrations résidentielles ou la théorie des effets d'agglomération.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

4 Davantage de grands pôles d'emploi de moins de 30 000 habitants dans la région qu'en France

Nombre d'habitants des 47 villes moyennes du Grand Est selon leur fonction et leur taille en 2014

	Nombre de villes dans le Grand Est	Nombre d'habitants dans le Grand Est	Part de population			
			(en %)	Grand Est Rang parmi les 13 régions de France métropolitaine	France métropolitaine (en %)	France de province (en %)
Grand pôle d'emploi de plus de 30 000 habitants	13	672 636	12,1	6	9,4	11,6
Grand pôle d'emploi de moins de 30 000 habitants	12	269 726	4,9	3	2,4	3,0
Villes moyennes de 10 000 à 100 000 habitants						
Ville située dans la couronne périurbaine d'un grand pôle d'emploi	13	201 259	3,6	8	3,7	3,4
Petit ou moyen pôle d'emploi	9	155 766	2,8	8	2,9	3,5
Ensemble des villes moyennes	47	1 299 387	23,4	4	18,4	21,4
Grands pôles d'emploi de plus de 100 000 habitants	7	1 754 137	31,6	7	46,4	36,7
Autres villes	221	905 687	16,3	5	12,5	14,8
Hors villes	///	1 595 434	28,7	7	22,7	27,1
Total	275	5 554 645	100,0	///	100,0	100,0

Lecture : en 2014, 672 640 habitants du Grand Est vivent au sein d'une des 13 villes moyennes grands pôles d'emploi de plus de 30 000 habitants. Ils représentent 12,1 % de la population de la région, la plaçant au 6^e rang des régions ayant la part la plus élevée, avec une proportion supérieure à celle de France métropolitaine (9,4 %) et de France de province (11,6 %).

Source : Insee, recensement de la population 2014.

5 Les villes moyennes de moins de 30 000 habitants offrant plus de 10 000 emplois : un rôle essentiel dans l'animation du territoire

Sélection d'indicateurs d'attractivité des villes moyennes du Grand Est par rapport aux autres villes et à l'ensemble de la région

	Villes moyennes du Grand Est					Autres unités urbaines		Hors unités urbaines	Région Grand Est
	Grands pôles		Péri-urbaines	Moyens et petits pôles	Ensemble	> 100 000 habitants	< 10 000 habitants		
	> 30 000 habitants	< 30 000 habitants							
Densité de population en 2014 (nombre d'habitants par km ²)	446,7	340,0	253,6	178,0	327,5	1 217,8	159,7	34,2	96,3
Taux d'emploi au lieu de travail en 2014 (nombre d'emploi pour 100 actifs)	102,9	119,2	73,9	85,0	99,6	99,9	80,5	42,0	79,6
Taux de solde migratoire annuel entre 2009 et 2014 (nombre de mouvements migratoires pour 100 habitants)	-0,39	-0,48	-0,05	-0,28	-0,34	-0,38	-0,10	0,09	-0,19
Taux de solde des navettes alternantes en 2014 (nombre de navettes pour 100 emplois)	19,9	29,9	-18,1	1,9	16,1	16,9	-8,4	-42,6	-0,1
Densité d'équipements de la gamme supérieure en 2015 (nombre d'équipements pour 10 000 habitants)	25,5	33,0	15,0	17,0	24,4	22,7	11,6	2,4	15,5
Taux de créations nettes annuelles d'établissements entre 2009 et 2014 (nombre de créations nettes pour 100 établissements)	0,8	0,9	1,3	0,6	0,9	1,4	0,8	1,2	1,1

Le taux d'emploi au lieu de travail rapporte le nombre d'emplois au lieu de travail à la population active résidente.

Le taux de solde migratoire rapporte le solde migratoire apparent annuel sur la période à la population de début de période.

Le taux de solde des navettes alternantes rapporte le solde des navettes aux emplois au lieu de travail.

Le taux de créations nettes d'établissements rapporte la différence entre les créations annuelles d'établissements et les disparitions sur la période, au stock d'établissements en début de période.

Lecture : en 2014, les villes moyennes grands pôles d'emploi de plus de 30 000 habitants ont en moyenne une densité de population de 446,7 habitants par km².

Sources : Insee, recensement de la population 2014, données d'État Civil, BPE 2015, REE et Sirene.

(1,1 %) et nettement plus faible que celui des plus grandes villes de la région (1,4 %).

...notamment dans les espaces à faible densité

Le rôle d'une ville moyenne dans l'animation du territoire varie en fonction de sa taille et surtout de son positionnement géographique : sous influence d'une grande agglomération ou insérée au sein d'un réseau de villes ou encore plus isolée.

Parmi l'ensemble des villes moyennes, les douze grands pôles d'emploi (*définitions*) de moins de 30 000 habitants sont les villes les plus structurantes pour les communes environnantes. Elles comprennent en moyenne beaucoup plus d'équipements de la gamme supérieure que les autres villes. Elles sont également les seules à compter davantage d'emplois que d'actifs résidents. Les échanges migratoires, résidentiels et alternants, sont plus intenses que partout ailleurs. Cette situation est particulièrement vraie pour les sept villes situées dans les espaces entre les grands systèmes urbains métropolitains du Grand Est : Bar-le-Duc, Chaumont, Sedan et Verdun à l'ouest, Sarrebourg, Sarreguemines et Remiremont à l'est.

Seuls quatre des treize grands pôles d'emploi de 30 000 à 100 000 habitants sont également localisés dans ces espaces

interstitiels : Charleville-Mézières, Saint-Avold, Saint-Dizier et Saint-Dié-des-Vosges. Dans l'ensemble, les "grandes" villes moyennes ont une attractivité moindre ; elles bénéficient de complémentarités ou sont parfois en compétition avec les villes qui leur sont proches, notamment les agglomérations de premier rang de la région, mais aussi les villes de l'autre côté de la frontière : Forbach avec Sarrebrück, Longwy avec le Luxembourg et Saint-Louis avec Bâle.

Les neuf moyens et petits pôles d'emploi ont une influence sur leur environnement nettement moins importante que les grands pôles, où la population et l'emploi sont plus concentrés : le nombre d'emplois offerts est inférieur à la main-d'œuvre dont ils disposent. Les mouvements migratoires déficitaires reflètent plus un manque d'attractivité résidentielle qu'un phénomène de périurbanisation : ils ne sont pas compensés par un excédent de navetteurs, les déplacements domicile-travail étant à l'équilibre dans ces villes. Le rôle structurant de ces pôles est ainsi porté essentiellement par leur offre en équipements, même si celle-ci demeure nettement inférieure à celle des villes moyennes grands pôles d'emploi.

De la même façon, les villes moyennes situées dans la couronne périurbaine d'un pôle d'emploi contribuent à l'animation du territoire par les équipements dont elles

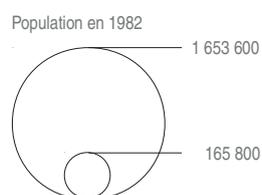
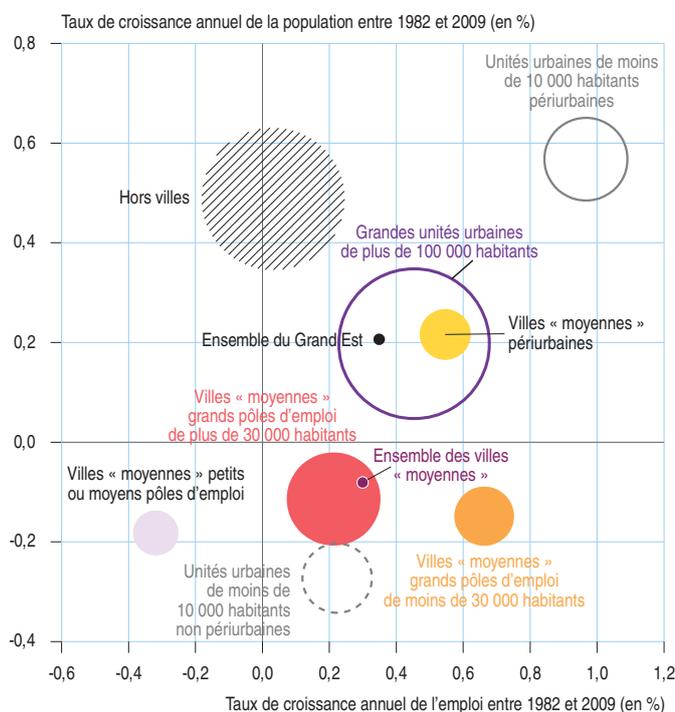
disposent. Elles présentent également un solde migratoire plus favorable que toutes les autres villes, en captant une partie de la population qui quitte le pôle d'emploi voisin. Ces habitants continuent toutefois de travailler dans ce pôle, comme en témoigne le solde négatif des navettes alternantes. Outre leur rôle résidentiel, les villes situées dans le périurbain d'un grand pôle peuvent avoir une fonction économique. C'est le cas des villes de la couronne de Strasbourg, qui bénéficient du desserrement économique de la métropole : les taux de créations nettes d'établissements de Brumath, Erstein, Molsheim et Obernai atteignent plus du double de ceux des autres villes moyennes.

Un caractère structurant qui s'est accentué depuis les années 1980

Les rôles différenciés des villes moyennes dans l'animation des communes environnantes se traduit par une certaine hétérogénéité dans leur dynamique de développement. Pour celles qui sont grands pôles d'emploi, cette animation s'est accentuée durant les trente années de croissance qui ont précédé la crise de 2008-2009. En particulier, les villes de moins de 30 000 habitants connaissent un développement économique soutenu : l'emploi y croît de 0,66 % par an en moyenne, un rythme plus élevé que celui des plus grandes villes de la

6 Avant la crise : trois régimes de croissance distincts pour les villes moyennes du Grand Est

Dynamiques de croissance emploi-population des villes du Grand Est entre 1982 et 2009



Lecture : en moyenne, les villes moyennes petits ou moyens pôles d'emploi du Grand Est connaissent une baisse de population de 0,18 % par an entre 1982 et 2009. Sur la même période, l'emploi y diminue de 0,32 % chaque année.

Sources : Insee, recensements de la population 1982 et 2009.

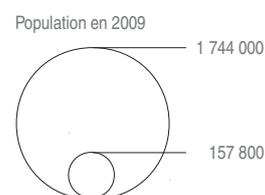
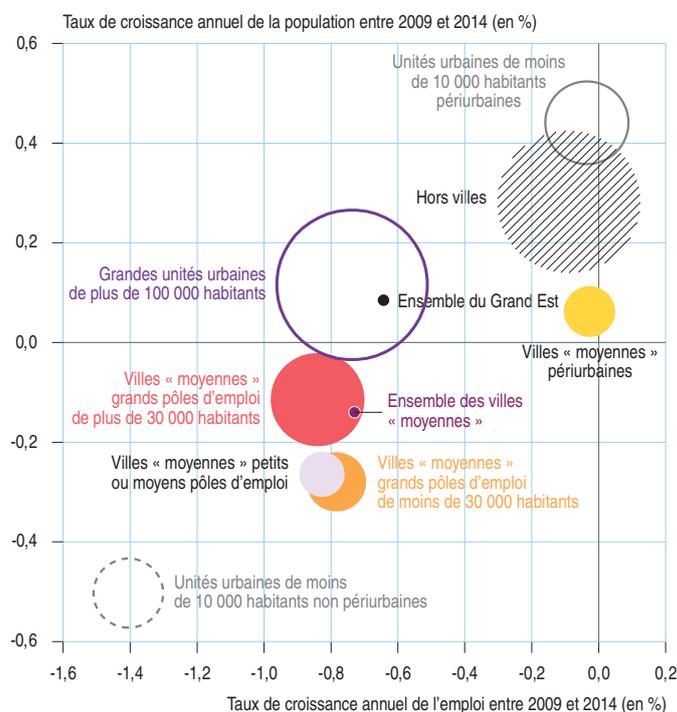
région (+ 0,45 %) et plus du double de celui de l'ensemble des villes moyennes (figure 6). L'essor de ces villes en tant que pôles d'emploi est d'autant plus remarquable que la population y décroît sur la même période (- 0,15 %). Ce paradoxe apparent entre dynamique d'emploi et baisse de population met en évidence à la fois le phénomène de périurbanisation, mais également le rôle de plus en plus important de la ville-centre pourvoyeuse d'emplois, notamment dans les départements les moins denses (Ardennes, Meuse, Haute-Marne et Vosges) où se cumulent globalement recul de l'emploi et déprise démographique. De la même manière, la population se réduit dans les grands pôles de plus de 30 000 habitants (- 0,11 %) et l'emploi y augmente seulement de 0,21 % en moyenne, car ces derniers sont souvent moins isolés.

À l'inverse, les autres villes moyennes, dont la position de centralité d'emploi est moindre, sont en situation de déclin démographique et économique. Dans ces petits et moyens pôles, la population diminue de 0,18 % et l'emploi de 0,32 % par an entre 1982 et 2009.

Les villes moyennes périurbaines gagnent à la fois des habitants et des emplois (+ 0,22 % et + 0,55 %). Elles bénéficient de l'étalement des villes de premier plan, toutes en situation de « cercle vertueux » de développement emploi-population sur la période d'avant-crise, à l'exception de Thionville. La différence de dynamique entre les villes moyennes périurbaines et les autres se retrouve également sur les villes de moins de 10 000 habitants, dont les deux tiers sont situées dans la couronne périurbaine des grandes agglomérations.

7 Durant la crise : des dynamiques peu favorables dans les villes moyennes, à l'exception de celles localisées en périurbain

Dynamiques de croissance emploi-population des villes du Grand Est entre 2009 et 2014



Lecture : en moyenne, les villes moyennes petits ou moyens pôles d'emploi du Grand Est connaissent une baisse de population de 0,26 % par an entre 2009 et 2014. Sur la même période, l'emploi y diminue de 0,83 % chaque année.

Sources : Insee, recensements de la population 2009 et 2014.

La crise économique a particulièrement affecté les villes moyennes

La baisse de l'activité économique consécutive à la crise a particulièrement affecté toutes les villes pôles d'emploi. Les restructurations économiques se traduisent par un regroupement des activités de production tournées vers l'extérieur, les plus touchées par la contraction de la demande mondiale. Ainsi, les différences de dynamiques entre villes moyennes s'atténuent sur la période 2009-2014 (figure 7). Qu'elles soient des grands, des moyens ou des petits pôles d'emploi, toutes connaissent des diminutions de l'emploi autour de - 0,8 % par an, proches de celle des plus grandes villes du Grand Est (- 0,74 %). Seules les villes moyennes périurbaines ont été relativement épargnées, de la même façon que les villes

périurbaines de moins de 10 000 habitants et les espaces extérieurs aux villes. Dans ces territoires à vocation résidentielle, les activités présentes - aux services de la population locale - sont plus développées, leur conférant une certaine résistance aux chocs économiques conjoncturels.

La moindre attractivité économique s'est associée à un ralentissement démographique : la croissance de la population du Grand Est a été deux fois moins importante entre 2009 et 2014 que sur les trente années précédentes (+ 0,08 % contre + 0,21 %). Ce ralentissement, qui a affecté tous les territoires de la région, a particulièrement concerné les villes moyennes grands pôles d'emploi de moins de 30 000 habitants. Celles-ci subissent la baisse de population la plus forte (- 0,28 % en moyenne) devant les petits et moyens pôles d'emploi (- 0,26 %). Le retournement des dynamiques d'emploi par rapport à la période d'avant-crise s'y est avéré le plus marqué.

Le positionnement géographique influe sur les dynamiques de croissance emploi-population

Si les dynamiques des villes moyennes sont liées à leur rôle dans l'armature urbaine de la région, elles dépendent également de l'environnement dans lequel les villes se situent. La région s'organise en effet en plusieurs espaces qui présentent des régimes de croissance emploi-population différenciés, principalement liés au phénomène de diffusion de la croissance des grandes métropoles de France comme de l'étranger (« Les dynamiques socio-économiques du Grand Est dans son environnement régional et transfrontalier », *Insee Dossier Grand Est* n° 4). Ces espaces ont de plus évolué au cours des trente dernières années avec un regroupement des fonctions de production aux extrémités est et ouest de la région (« Les mutations économiques renforcent les spécificités territoriales », *Insee Analyses Grand Est* n° 52). S'inscrivant dans cette logique de développement régional, les évolutions conjointes de l'emploi et de la population des villes moyennes du Grand Est dépendent ainsi grandement de leur positionnement géographique.

Sur la période 1982-2009, cinq régimes de croissance de villes moyennes peuvent être identifiés (*encadré*). Les villes moyennes proches de Strasbourg bénéficient de son

développement et suivent une dynamique de forte progression de l'emploi et de la population, avec des taux de croissance annuels supérieurs à respectivement + 1,0 % et + 0,5 %. Les villes de la deuxième couronne de l'eurométropole situées sur l'axe Strasbourg-Mulhouse ainsi que Pont-à-Mousson proche de Nancy connaissent aussi une croissance de l'emploi et de la population mais moindre. En dehors de ces espaces, la situation des villes moyennes est soit contrastée, avec une croissance résidentielle mais un recul de l'emploi ou l'inverse (situation de *divergence*), soit dégradée, avec une déprise démographique et une baisse de l'emploi.

Au cours de la crise, le régime de *forte croissance de l'emploi et de la population* disparaît, hormis à Brumath (*carte 12*). Les villes *en déprise avec baisse de l'emploi* sont deux fois plus nombreuses que durant la période précédente. Les situations de *déprise avec forte baisse de l'emploi*, où l'emploi diminue de plus de 1,0 % par an, se multiplient. En raison du développement progressif des grandes métropoles, certaines villes se distinguent par une évolution favorable sur la période récente : c'est le cas de Rethel et de Villerupt qui passent ainsi en régime de *croissance de l'emploi et de la population*, bénéficiant de l'expansion des pôles rémois et luxembourgeois.

En associant les dynamiques de longue période 1982-2009 aux dynamiques récentes 2009-2014, neuf classes de villes moyennes apparaissent (*figure 8*), constituant cinq grands ensembles de villes fortement localisés géographiquement.

Les villes proches de Strasbourg et de Bâle se développent de façon continue

Les villes moyennes situées dans la partie alsacienne du Grand Est, exception faite de celles du sud du massif vosgien (Guebwiller, Munster et Saint-Amarin), ont connu les situations les plus favorables de l'ensemble de la région, avec une croissance combinée de l'emploi et de la population entre 1982 et 2009 et une meilleure résistance durant la période de crise. Ces villes bénéficient en effet sur l'ensemble de la période du développement soit de la métropole strasbourgeoise soit de Bâle au sud. Ce phénomène de métropolisation s'effectue selon un mécanisme aréolaire, mettant en évidence plusieurs dynamiques différenciées des villes selon leur distance aux métropoles.

Ainsi, les villes moyennes de la première couronne de Strasbourg – Brumath, Molsheim, Erstein – ainsi que Saint-Louis proche de Bâle sont les seules du Grand Est à voir leur emploi et leur population s'accroître à la fois sur la période d'avant-crise et sur la période de crise. Les effets de la propagation de croissance se perçoivent non seulement dans les dynamiques mais également sur le type d'emploi et de population. Les emplois des fonctions intellectuelles supérieures et d'intermédiation, souvent les plus qualifiés, sont nettement plus présents dans ces villes que dans l'ensemble des villes moyennes (31 % contre 26 % de l'emploi). Les habitants y sont aussi plus jeunes, et l'indice de vieillissement y est inférieur de 10 points, s'établissant à 70,5 personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de vingt ans.

Les autres villes moyennes des départements alsaciens, plus éloignées des métropoles, ont été plus affectées par la crise. Celles situées au nord - Haguenau, Reichschoffen-Niederbronn-les-Bains - connaissent un retournement démographique, dû à la dégradation des échanges migratoires entre 2009 et 2014. Celles situées entre Strasbourg et Mulhouse – Obernai, Sélestat, Colmar - perdent des emplois sur cette même période.

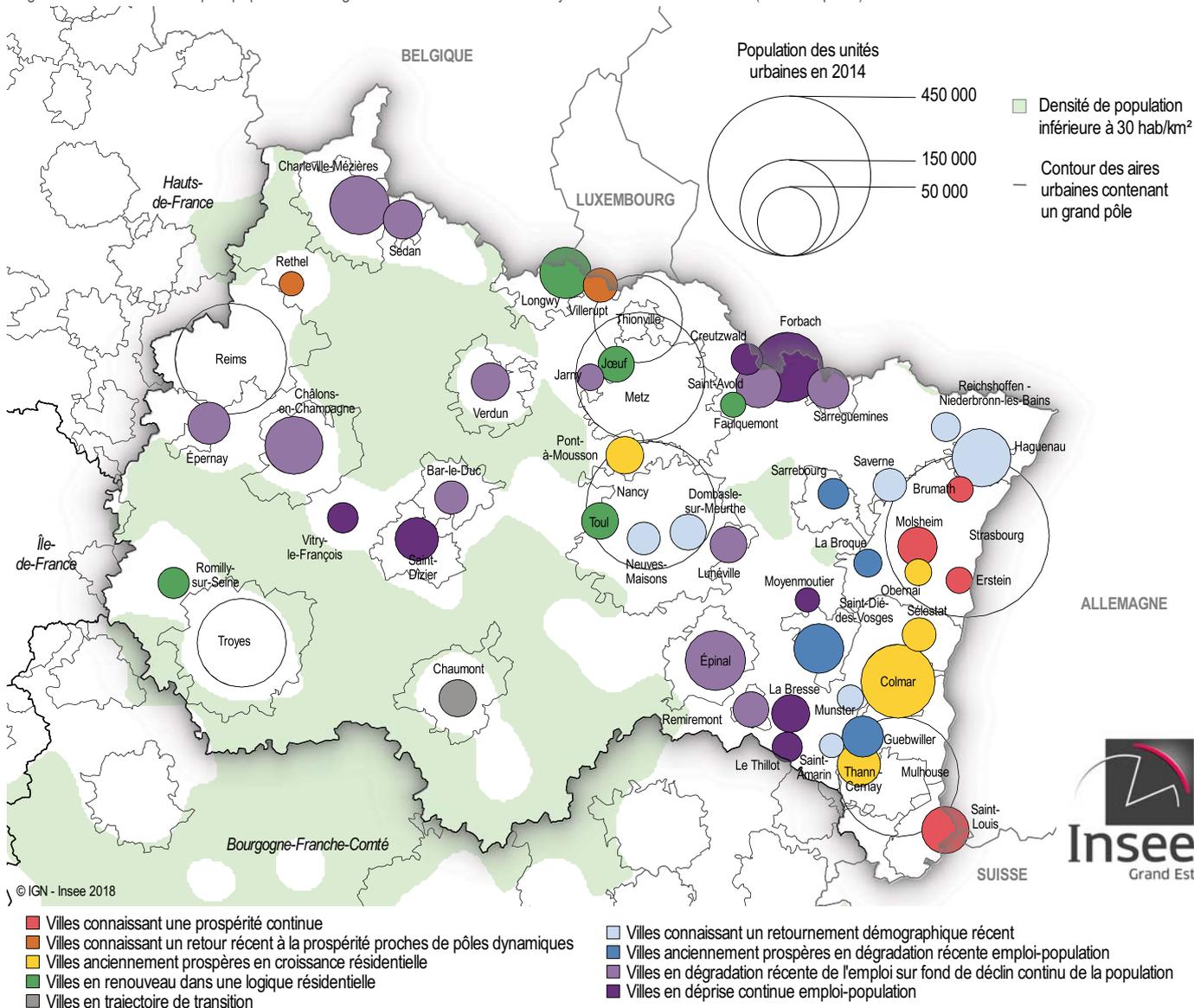
Un renouveau pour les villes bénéficiant du développement du Luxembourg ou de l'extension de la région parisienne et de Reims

Le phénomène de métropolisation profite également à d'autres villes moyennes du Grand Est. L'influence de la région parisienne s'est ainsi étendue, jusqu'à atteindre Romilly-sur-Seine ; il en est de même ces dernières années pour l'agglomération rémoise avec Rethel. Ces deux villes sont en situation de renouveau, avec une dynamique plus favorable sur la période 2009-2014 que sur les vingt années précédentes. De la même façon, Villerupt et Longwy tirent avantage du développement du Luxembourg, dont l'attractivité, notamment en matière de travail frontalier, s'est fortement accentuée depuis les années 1990.

Ces quatre villes présentent une hausse de leur population entre 2009 et 2014 portée par des échanges migratoires excédentaires, alors qu'elles perdaient des habitants jusqu'alors. Romilly-sur-Seine et Rethel bénéficient d'arrivées d'habitants en provenance des grands

8 Neuf grands types de dynamiques des villes moyennes entre 1982 et 2014, très localisés sur le territoire régional

Régimes de croissance emploi-population des grandes villes et des villes moyennes entre 1982 et 2014 (encadré p. 12)



Lecture : entre 1982 et 2014, la ville moyenne de Charleville-Mézières fait partie des « villes en dégradation récente de l'emploi sur fond de déclin continu de la population » (encadré p. 12) : elle était en situation de « divergence : croissance de l'emploi et baisse de la population » entre 1982 et 2009, puis en « déprise avec forte baisse de l'emploi » entre 2009 et 2014.

Sources : Insee, recensements de la population 1982, 2009 et 2014.

pôles voisins, alors que Villerupt et Longwy attirent des actifs allant travailler au Luxembourg. Ce retournement démographique s'accompagne d'une dynamique d'emploi favorable, en hausse ou quasi stable durant la période de crise, excepté pour Longwy où les entreprises industrielles ont fortement souffert, à l'image du plus gros employeur en 2014 Lorraine Tubes, engagé dans une procédure de redressement judiciaire en 2017.

Les villes industrialisées fortement touchées par la crise en bordure de l'axe Strasbourg-Mulhouse

Certaines villes moyennes ont été à l'inverse fortement affectées par la crise alors que leur situation était plutôt bonne auparavant. Elles forment un ensemble situé aux confins de l'ouest alsacien et séparé par la barrière naturelle des Vosges. Celui-ci regroupe deux grands pôles d'emploi, Saint-Dié-des-Vosges et Sarrebourg, le pôle de

Guebwiller de taille moindre ainsi que les villes périurbaines plus éloignées des métropoles strasbourgeoise et suisse : La Broque, Moyennoutier, Munster, Saint-Amarin. Entre 1982 et 2009, les trois pôles d'emploi sont en situation de croissance de l'emploi et de la population. Sur la même période, les villes périurbaines profitent d'un développement de type résidentiel, ainsi que d'une progression de l'emploi pour La Broque, qui bénéficie de sa localisation à l'extrémité ouest de l'aire urbaine de Strasbourg.

La crise a particulièrement infléchi la dynamique d'emploi de ces trois pôles, dans lesquels les activités industrielles sont très présentes. Le secteur de la métallurgie, l'un des plus touchés par la baisse de la demande mondiale, y occupe une place importante avec des entreprises telles que Arvin Meritor et Gantois Industries, fabricants d'équipements automobiles à Saint-Dié-des-Vosges ou encore Ferco à Sarrebourg qui emploie plus de 1 000 salariés. Entre 2009 et 2014, le manque d'attractivité de ces villes lié au recul de l'emploi et à leur positionnement géographique, loin des métropoles, a également entraîné un retournement démographique dû à des échanges migratoires qui sont devenus déficitaires. Les villes périurbaines proches ont aussi subi cette moindre attractivité résidentielle et se révèlent en situation de déprise démographique sur la période.

Des villes qui bénéficient de la proximité de Metz et de Nancy

Des villes moyennes du Grand Est bénéficient de leur proximité avec les agglomérations de Nancy et de Metz. Elles ont cependant des dynamiques emploi-population plus contrastées que les villes du Grand Est proches de Strasbourg, Paris ou des métropoles des pays frontaliers. Contrairement à ces dernières, l'ensemble du Sillon Lorrain suit en effet depuis trente ans une dynamique de développement résidentiel où la croissance de l'emploi est tirée par les activités

présentielles, alors que les activités productives, tournées vers l'extérieur, perdent des emplois.

Les villes moyennes de la couronne périurbaine de Nancy, Dombasle-sur-Meurthe et Neuves-Maisons, ont profité de ce développement résidentiel, grâce à l'extension de l'agglomération nancéenne à partir du début des années 1990. Elles affichent entre 1982 et 2009 un régime de croissance résidentielle avec baisse de l'emploi. Ce phénomène semble s'atténuer sur la période récente, où ces deux villes perdent des habitants en raison des départs devenus plus nombreux que les arrivées sur le territoire. À l'inverse, il tend à s'accroître pour Jœuf, ville périurbaine de Metz, avec des échanges migratoires qui n'ont cessé de s'améliorer depuis 1982. Elle passe ainsi d'une situation de déprise avant 2009 à une croissance résidentielle durant la période de crise.

Les villes moyennes pôles d'emploi dans le Sillon Lorrain se distinguent par des trajectoires très hétéroclites. La ville de Toul bénéficie d'une démographie portée par un solde naturel favorable alors que les échanges migratoires déficitaires avec Nancy se rapprochent progressivement de l'équilibre. Pont-à-Mousson est dans une situation similaire, avec toutefois un déficit migratoire que ne compense pas le solde naturel. L'attractivité résidentielle y est soutenue par une économie plus tertiaisée, avec une croissance de l'emploi avant la crise. Les

pôles de Jarny et Lunéville ne présentent pas cette démographie favorable, malgré un solde migratoire qui a augmenté sur les trente dernières années.

Le vieillissement ou un fort déficit migratoire touchent beaucoup d'autres villes

En dehors de ces espaces à proximité des grandes agglomérations de la région ou des pays frontaliers, les villes moyennes connaissent en grande majorité un déclin démographique, que ce soit avant ou durant la période de crise.

Les villes situées dans les Ardennes, la Meuse, la Marne et la Haute-Marne se caractérisent par un important déficit d'attractivité résidentielle. Le solde migratoire contribue à la baisse de la population, deux fois plus fortement que dans les autres villes moyennes. Ces villes perdent des habitants au profit des grandes agglomérations de la région mais également en faveur des espaces ruraux alentours, très présents dans cette zone. Dans les villes les plus isolées de Chaumont, Saint-Dizier et Vitry-le-François, le déficit migratoire correspond à une perte de plus d'un tiers de la population sur trente ans.

À l'inverse, les villes moyennes des Vosges bénéficient d'un environnement plus densément peuplé et plus attractif par la présence du massif montagneux : le recul démographique lié aux migrations résidentielles y

Encadré

Régimes de croissance emploi-population des villes moyennes du Grand Est

Quatre grands régimes de croissance, combinant évolution de l'emploi et évolution de la population, peuvent être définis à l'échelle des territoires du Grand Est. Ces régimes de croissance sont au cœur des dynamiques spatiales et expliquent les phénomènes de propagation de croissance à partir des pôles urbains. On distingue ainsi un « cercle vertueux » de croissance simultanée de l'emploi et de la population, un régime de dynamique plutôt résidentielle avec augmentation de la population et baisse de l'emploi, un régime « divergent transitoire » avec croissance de l'emploi et diminution de la population et un régime de déprise démographique et baisse de l'emploi.

Durant la période principalement de croissance 1982-2009, on peut également isoler au sein des villes moyennes en croissance simultanée de l'emploi et de la population celles dans lesquelles les taux de croissance de l'emploi et de la population ont été les plus élevés (respectivement plus de + 1,0 % et + 0,5 % par an).

À l'inverse, la période d'après crise 2009-2014 conduit à isoler les villes en situation de déprise avec baisse de l'emploi dans lesquelles les pertes d'emplois ont été particulièrement importantes, excédant - 1,0 % par an.

Au final, l'examen des trajectoires des villes moyennes du Grand Est sur les deux périodes 1982-2008 et 2009-2014 conduit à les séparer en neuf classes :

- deux classes concernent les villes en situation favorable avant la crise et qui ont bien résisté pendant celle-ci, à la fois en termes d'emploi et de population (*villes connaissant une prospérité continue* : Brumath, Erstein, Molsheim, Saint-Louis) ou au moins sur leur dynamique démographique (*villes anciennement prospères en croissance résidentielle* : Colmar, Obernai, Pont-à-Mousson, Sélestat, Thann-Cernay) ;

- deux classes concernent les villes ayant connu un retournement récent, passant d'une situation de déprise à une croissance démographique, accompagnée d'une croissance de l'emploi (*villes connaissant un retour récent à la prospérité proches de pôles dynamiques* : Rethel, Villerupt) ou non (*villes en renouveau dans une logique résidentielle* : Faulquemont, Jœuf, Longwy, Romilly-sur-Seine, Toul) ;
- une classe concerne les villes ayant également connu un retournement récent, mais passent d'une situation plutôt favorable de croissance de l'emploi et de la population à une déprise démographique avec baisse de l'emploi durant la crise (*villes anciennement prospères en dégradation récente emploi-population* : Guebwiller, La Broque, Saint-Dié-des-Vosges, Sarrebourg) ;
- deux classes concernent les villes ayant eu de fortes difficultés durant la crise (baisse de l'emploi et de la population), et qui se trouvaient déjà dans une situation de déprise démographique avant la crise, accompagnée d'une baisse de l'emploi (*villes en déprise continue emploi-population* : Bar-le-Duc, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Épernay, Épinal, Jarny, Lunéville, Remiremont, Saint-Avold, Sarreguemines, Sedan, Verdun) ou non (*villes en dégradation récente de l'emploi sur fond de déclin continu de la population* : Creutzwald, Forbach, La Bresse, Le Thillot, Moyennoutier, Saint-Dizier, Vitry-le-François) ;
- deux classes concernent les villes en situation mitigée au cours des deux périodes : (*villes connaissant un retournement démographique récent* : Dombasle-sur-Meurthe, Haguenau, Munster, Neuves-Maisons, Reichschoffen - Niederbronn-les-Bains, Saint-Amarin, Saverne et *villes dans une trajectoire de transition* : Chaumont).

est moindre. La population y est en revanche plus âgée et le solde naturel, par conséquent plus faible, ne parvient pas à compenser les départs. Le vieillissement touche en particulier les villes de La Bresse, Le Thillot et Saint-Amarin où le nombre de seniors de plus de 65 ans excède celui des jeunes de moins de 20 ans en 2014.

Les villes du nord de la Moselle sont dans une situation intermédiaire, avec un environnement également plus dense. Là, les échanges migratoires déficitaires corres-

pondent principalement à des mobilités vers les grandes agglomérations.

Dans les villes moyennes grands pôles, jouant un rôle structurant en matière d'emploi, l'emploi a augmenté sur la période 1982-2009, au contraire des petits et moyens pôles. Hormis Chaumont, toutes subissent les effets de la crise, avec des pertes d'emplois entre 2009 et 2014.

Parmi les grands pôles, ceux de Saint-Dizier et Forbach font figure d'exception avec une baisse de l'emploi même avant la crise. Les

effets de la désindustrialisation sont plus forts à Saint-Dizier, deuxième pôle de plus de 30 000 emplois le plus industrialisé derrière Épernay, qui a mieux résisté du fait de sa spécialisation dans l'économie du Champagne. Le pôle de Forbach est quand à lui faiblement structurant du point de vue de l'emploi, en raison de ses relations avec Sarrebrück, de l'autre côté de la frontière. Le taux d'emploi s'avère le plus faible des pôles de plus de 30 000 emplois dans ces espaces isolés des grandes agglomérations françaises. ■

Définitions

La notion d'**unité urbaine** repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Le **grand pôle urbain** est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des **moyens pôles** - unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois et les **petits pôles** - unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois.

La typologie européenne « **Degré d'urbanisation** » est une classification urbain-rural conçue par la Commission européenne. À partir de carreaux de 1 km de côté, on forme des mailles urbaines, agrégations de carreaux contigus qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 300 habitants par km² et un minimum de 5 000 habitants. Dans une démarche identique et pour définir « l'urbain dense », on forme ensuite des mailles urbaines denses qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 1 500 habitants par km² et un minimum de 50 000 habitants. L'ajout d'un degré de ruralité à cette typologie européenne consiste à appliquer une méthode identique en ciblant sur les zones moins denses : on forme ainsi des mailles rurales intermédiaires qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 25 habitants par km² et un minimum de 300 habitants. La typologie de l'Insee complète ainsi la nomenclature européenne pour proposer quatre niveaux de densité pour les communes, suivant la répartition de leur population dans les différents types de carreaux. Sont distinguées :

1. les communes densément peuplées ;
2. les communes de densité intermédiaire ;
3. les communes peu denses ;
4. les communes très peu denses.

Ce travail à partir de la population carroyée permet de mieux rendre compte de la dispersion spatiale de la population sur le territoire, ce que ne permet pas la densité de population.

Un **équipement** est défini comme un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les sept grands domaines d'équipements (services aux particuliers ; commerce ; enseignement ; santé, médico-social et social ; transports ; sports, loisirs et culture ; tourisme) se répartissent en trois gammes :

- la **gamme de proximité** comporte 29 types d'équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou regroupement pédagogique intercommunal, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi... ;
- la **gamme intermédiaire** comporte 31 types d'équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation... ;
- la **gamme supérieure** comporte 35 types d'équipements : pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...

Le **zonage en aires urbaines** de 2010 permet d'obtenir une vision des aires d'influences des villes (au sens d'unités urbaines) sur le territoire.

Il partage le territoire en quatre grands types d'espaces : espace des grandes aires urbaines, espace des autres aires, autres communes multipolarisées et communes isolées, hors influence des pôles.

Dans les espaces des grandes aires urbaines et des autres aires, on distingue les pôles et les couronnes de ceux-ci.

Pour en savoir plus

- Lionel Cacheux, Joël Creusat, Audrey Eichwald-Isel, « Les dynamiques socio-économiques du Grand Est dans son environnement régional et transfrontalier », *Insee Dossier Grand Est*, décembre 2016).
- Noël Gascard, Anh Van Lu, « Les mutations économiques renforcent les spécificités territoriales », *Insee Analyses Grand Est*, septembre 2017.